

Expériences des autorités scolaires bâloises en matière d'enseignement inclusif

Urs Bucher, directeur de l'enseignement obligatoire

Département de l'instruction publique du canton de Bâle-Ville

L'inclusion est un thème central de la politique éducative

- En 2014, la Suisse a ratifié la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées.
- Ce ne sont pas les enfants qui sont testés pour savoir s'ils sont adaptés au système scolaire, mais les écoles qui doivent s'adapter à la diversité des enfants.

Les bases de l'école inclusive

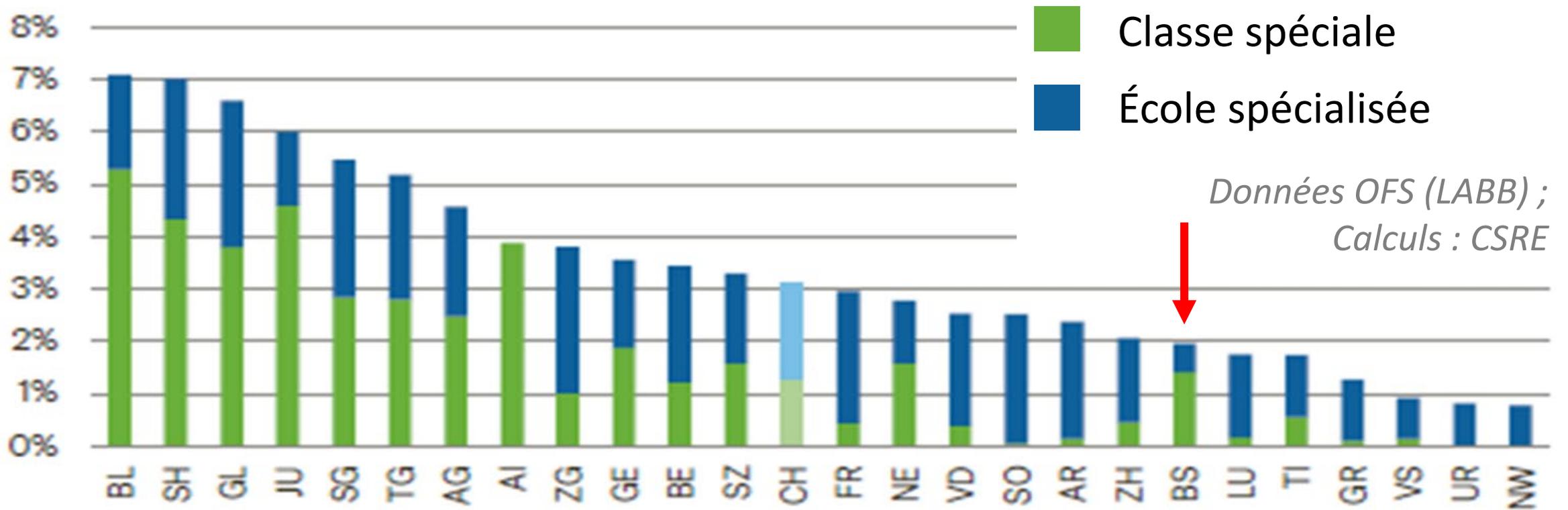
- Cascade 1 : Offre de base
- Cascade 2 : Offres de soutien
(enseignement de l'allemand comme langue étrangère, offres de soutien pour les élèves particulièrement performants, pédagogie spécialisée, logopédie, psychomotricité, classes d'introduction)
- Cascade 3 : mesures renforcées

Idées directrices de la recherche

- L'intégration **avant** la séparation
- Intervenir **le plus tôt possible**
- Les effets négatifs sont plus importants dans les classes comptant **trois élèves ou plus** ayant des besoins éducatifs particuliers (étude de Balestra/Eugster/Liebert : "Peers with special needs : Effects and policies").

Taux de séparation à l'école primaire 2020/21

3ème - 8ème année scolaire ; y compris les institutions privées



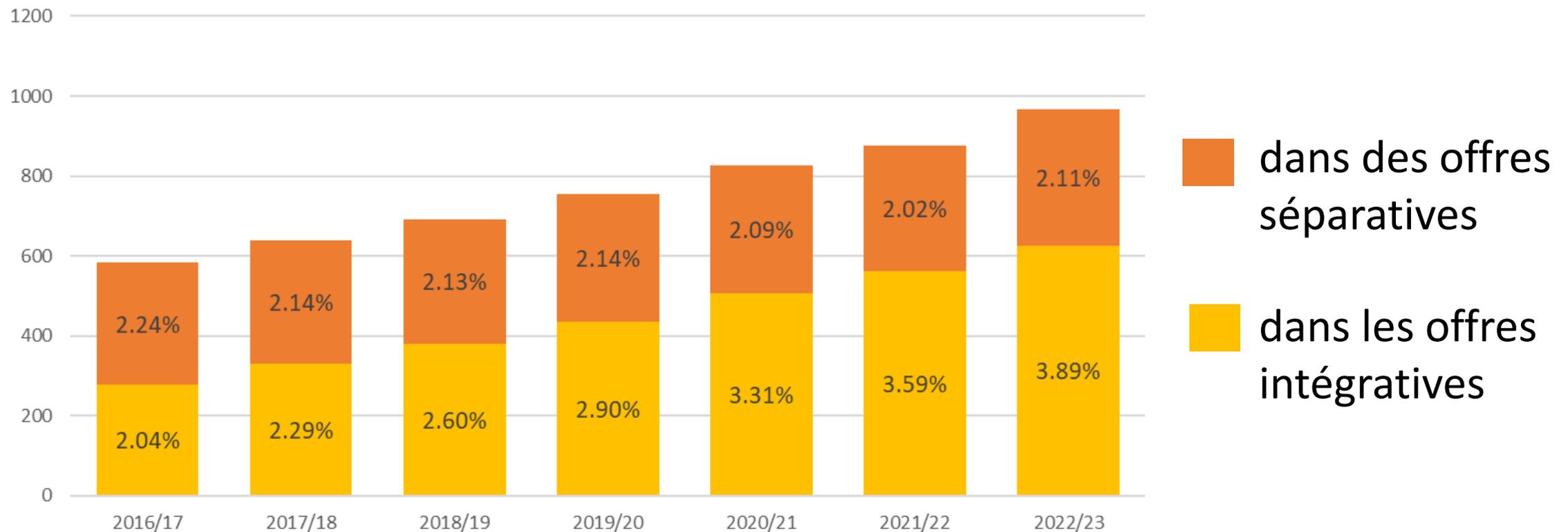
Développement à Bâle-Ville

Demandes de mesures renforcées par année scolaire

- Année scolaire 2019/20 : 550
- Année scolaire 2020/21 : 714
- Année scolaire 2021/22 : 707
- Année scolaire 2022/23 : 760

Augmentation des mesures renforcées :

Élèves bénéficiant de mesures renforcées (sans Riehen/Bettingen)



Principales initiatives politiques

- Motion «Mesures complémentaires pour la mise en œuvre de la mission de l'école intégrative" (sept. 2020)
- Initiative populaire cantonale "pour le développement des offres séparatives à l'école intégrative de Bâle-Ville (initiative sur les classes de développement)" (sept. 2022)

Initiative des classes de développement

- L'initiative demande que "dans le canton de Bâle-Ville, **des classes de soutien de pédagogie spécialisée** soient **réintroduites** en parallèle des classes d'intégration. Les classes de soutien de pédagogie spécialisée doivent **accueillir des élèves qui ont besoin de groupes d'apprentissage plus petits** pour pouvoir s'épanouir ou des élèves qui ne peuvent **pas être intégrés dans une classe ordinaire** en raison de leur **comportement particulier**.

Propositions d'amélioration du Département de l'éducation pour renforcer l'école intégrative

- Petites classes ou groupes de soutien
- Ilots d'apprentissage avec recours à la pédagogie sociale
- Offres spéciales Plus pour soulager les offres spéciales existantes
- Utilisation plus flexible des ressources de soutien
- Renforcement du soutien à l'école maternelle
- Renforcement du soutien en logopédie

Classes ou groupes de soutien

Groupe cible : Élèves ayant des difficultés d'apprentissage

Deux variantes

- **Classes de soutien en réseau (offre séparée)**
Deux ou trois écoles gèrent ensemble des classes de soutien de 12 élèves
- **Groupes de soutien (offre semi-séparative)**
Env. 10 leçons dans un petit groupe dirigé par un enseignant spécialisé.
Enseignement des autres matières en classe.

Îlots d'apprentissage (sur le site) avec recours à l'éducation sociale

Groupe cible : Élèves au comportement difficile aigu

Structure et conditions générales

- Attribution par le maître de classe
- Soutien/scolarisation dans un petit groupe par une éducatrice sociale et un enseignant spécialisé
- Soulagement à court terme pour les enfants concernés et pour la classe ordinaire
- Réintégration la plus rapide possible dans le groupe classe de la classe ordinaire

Offres spéciales Plus pour soulager les offres spéciales existantes

Groupe cible : Élèves présentant de graves problèmes de comportement

Structure et conditions générales

- Attribution par décision opposable du directeur de l'école primaire
- Soutien par un pédagogue social, scolarisation par une enseignante spécialisée
- Durée du séjour : 1 - 2 ans

Utilisation plus flexible des ressources de soutien

Objectif

- Les directions d'école doivent pouvoir utiliser les ressources de soutien allouées de manière plus flexible.

Aménagement

- Solution One Pool
- Déplacement des ressources
- Nouvelle profession : l'éducation sociale

Conclusion

- L'école primaire est le plus grand vecteur d'intégration de notre société
- L'éducation inclusive est exigeante, mais elle en vaut la peine
- L'attitude et le savoir-faire sont essentiels à la réussite
- Bâle-Ville met de nombreuses ressources à disposition pour l'intégration
- L'intégration n'est pas seulement un thème de l'école obligatoire

CONFÉRENCE

LES DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Universität
Basel

Juristische Fakultät



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bureau fédéral de l'égalité pour
les personnes handicapées BFEH

INCLUSION.
HANDICAP